



Alain Griset, U2P, en première ligne pour la défense des petites entreprises

mercredi 16 mai 2018, par [lpe](#)

Le président national de l'U2P (Union des entreprises de proximité), l'une des trois organisations patronales avec la CPME et le MEDEF, était en Deux-Sèvres fin avril. L'occasion de rencontres et d'échanges avec des dirigeants de petites entreprises ; aussi un moment privilégié pour faire passer quelques messages.

L'U2P est sans doute la moins médiatique des organisations patronales, pourtant, elle regroupe les 2/3 des entreprises françaises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et des professions libérales. En Deux-Sèvres, ce sont ainsi près de 11200 entreprises qui sont représentées. Comme ses homologues, Alain Griset, en tant que président, est souvent appelé à la table des négociations avec le gouvernement pour faire entendre la voix des TPE et actuellement, plusieurs dossiers alimentent les débats.

"Pour la première fois, nous avons vu des mesures prises qui correspondaient à nos demandes, mais il reste encore des points à régler.

Sur la formation par exemple, nous avons travaillé sur les diplômes, les contrats, la sécurité et les horaires pour les apprentis. L'U2P a été la seule organisation professionnelle qui a milité pour que les Régions gardent une place importante dans la gestion de l'apprentissage. Nous avons travaillé avec l'association des Régions de France. Nous ne sommes pas d'accord avec la disparition programmée de la prime d'apprentissage au-dessus du BAC. La grille de rémunération des apprentis en fonction de leur âge n'est pas non plus la bonne voie.

Concernant la formation continue, nous sommes d'accord sur le principe qu'il faut former plus, mais sommes opposés sur un droit ouvert en euros. Pour la formation des professionnels, il y a encore beaucoup à faire pour les conjoints d'artisans et les professions libérales.

Le dispositif PACTE est une bonne chose, mais il y a trop de statuts juridiques en France, pour nous, la référence, c'est l'EIRL et il faut abolir la double inscription obligatoire des artisans à la Chambre de commerce et à la Chambre des métiers et de l'artisanat. Une seule suffit."

Une opposition ferme à la gestion du prélèvement à la source par les entreprises

Pour Alain Griset, le transfert de la gestion du prélèvement à la source aux employeurs est injuste. *"Nous avons estimé le coût de cette gestion à 125€ par an et par salarié, c'est un surcoût injuste pour les petites entreprises. Ce n'est pas le rôle du chef d'entreprise de renseigner les salariés sur les taux d'imposition. Se pose aussi un problème de confidentialité, plus important dans les petites structures."*

"Sur l'assurance chômage, nous avons été entendus à 100%. Nous n'étions pas demandeurs de l'extension aux travailleurs indépendants. Egalement sur le droit à l'erreur qui est une bonne mesure, surtout dans les petites entreprises, moins structurées que les grandes."

Alain Griset a salué une reprise salubre de l'activité économique et rappelé que les embauches se

réalisent majoritairement dans les petites structures qui sont bien souvent symbole de vie dans les territoires ruraux.

CR

A propos : L'U2P, issue depuis fin 2016 de la fusion de l'UPA et de l'UNAPL, réunit 5 organisations professionnelles : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie-restauration), la CNAMS (fabrication et service), l'UNAPL (professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

Le syndicat interprofessionnel représente 2,3 millions d'entreprises en France, soit 582 milliards d'euros de chiffre d'affaires (27% du PIB)

Ces entreprises emploient 200000 apprentis et 91000 personnes en contrat de professionnalisation (la moitié du nombre total en France). Elles représentent 6 millions d'actifs (4 millions de salariés) dans 400 métiers.

En Nouvelle-Aquitaine, ce sont 2 entreprises sur 3 (250000 au total), 600000 actifs, 18400 apprentis formés (53% du total en région).

Plus : <http://u2p-france.fr>

Sur la photo, de gauche à droite : Benoît Belgy, vice-président de l'U2P Deux-Sèvres (secteur alimentation), Sylvain Mulard, président de l'U2P et de la CAPEB Deux-Sèvres, Alain Griset, président de l'U2P et Eric Ozoux, vice-président de l'U2P Nouvelle-Aquitaine, président de l'UNAPL (professions libérales) Nouvelle-Aquitaine